

Une toilette publique autonettoyante bientôt installée dans le centre-ville

Réclamée par de nombreux habitants, une première toilette publique va faire son apparition dans le centre de Soignies. La Ville vient d'obtenir son permis d'urbanisme et les travaux sont prévus dès la fin du mois d'août.



© L.T.O.C.

Les Sonégiens de passage dans le centre-ville pourront bientôt se soulager sans devoir nécessairement pousser la porte d'un café : depuis quelques mois, la Ville a pour projet d'installer une toilette publique ; elle a récemment obtenu le feu vert. « C'était une demande importante de la part des citoyens ».

bienne Winckel (PS). Un besoin pressant ne se contrôle pas et découle parfois d'une condition médicale. Si l'ONU considère l'accès aux toilettes

la pratique, en Belgique et particulièrement dans les villes de plus petite taille et à la campagne, ce n'est pas toujours évident. On répond donc à un

La cabine prendra place sur la petite placette située entre le centre culturel Victor Jara et la rue des Orphelins, en plein cœur du centre-ville, tout en restant dans un espace relativement discret. Le permis d'urbanisme a été délivré le 16 juillet dernier.

DÉBUT OCTOBRE

Particularité : « Il s'agira d'une toilette autonettoyante », souligne la bourgmestre, avec un système qui fonctionnera après chaque utilisation. « On va passer aussi par une entreprise privée pour venir de temps en temps nettoyer ». La bour-

même au civisme : « Il compte vraiment sur le respect des gens pour permettre à ce qui en ont besoin de l'utiliser dans de bonnes conditions. » Fin août ou début septembre les équipes communales prépareront le terrain avec la pose d'une dalle en béton de l'évacuation. Les travaux suivront, avant l'installation de la toilette publique début octobre. Le projet représente un investissement de 80.120 €. La Ville a obtenu en 2022, une subvention de 66.418,60 euros de la Région wallonne.

Soignies internationale monumentale

par Thomas Catteau

Soignies



SOIGNIES

De gros changements dans les comités de Soignies Sports

L'organisation interne va profondément changer du côté de Soignies, et cela a déjà commencé depuis plusieurs semaines. Un nouveau modèle qui s'orchestre déjà avant la montée en D3 FFA.

BELGIQUE
La Libre

DH
LES SPORTS+

LE SOIR

ACTV
ANTENNE CENTRE TELEVISION

Les Belges n'arrivent plus à payer leur précompte immobilier

TAXES

À Bruxelles, près d'un propriétaire sur cinq a demandé un plan de paiement l'an dernier. Depuis le début du mois de juillet 2026, le nombre de demandes a explosé de 36 %.

Les avertissements extraits de rôle pleuvent dans les boîtes aux lettres depuis le début d'un été caniculaire. Mais pour de nombreux propriétaires, c'est la douche

disse (+10,35 %). À Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode frappe le plus fort avec une hausse de plus de 20,42 %, devant Koekelberg (+25,88 %), Ganshoren (+19,75 %), Auderghem

ou un étalement pour payer leur précompte immobilier, contre environ 65.000 en 2024 et 58.000 en 2023. L'impact de l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier dans plusieurs communes se fait déjà fortement ressentir au sein de l'administration fiscale. Entre le 1^{er} juillet de cette année – date des premiers envois

Ainsi, en 2021, 26.348 Bruxellois avaient bénéficié d'un plan de paiement contre 19.280 l'année précédente (+ 36,66 %). En 2023, la hausse atteignait 26,73 %, 12,71 % en 2024 et 10,76 % l'année passée. 42.061 propriétaires bruxellois ont bénéficié d'un tel plan.

■ En 4 fois à Bruxelles, 12 fois en Wallonie

NAAST

La ferme du Château se relève de l'incendie et



Une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. © David Claes

cools à base de fraises issues de sa production, en collat avec la distillerie Plus Outre, à Binche.

LORE THOUVENIN

Quelques jours après l'incendie qui a détruit un hangar de la Ferme du Château, à Naast, emportant avec lui du fourrage et du matériel agricole coûteux, Ghislain Wayemberghe a lancé de nouveaux produits plutôt inhabituels pour une exploitation agricole. C'est

avec « un genou à terre mais le regard droit sur l'horizon, toujours déterminé que nous vous présentons nos 3 bébés de la saison : une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. » Un timing qui relève « du pur hasard », puisque le projet était dans les cartons depuis bien avant le sinistre, mais qui est plus que bienvenu. « Il y avait un regard sur nous, et j'avais justement la

de Binche. Les fraises sont l'alcool. « Ils macèrent pe maines, puis de la distilla adapté le n'épices, etc. »

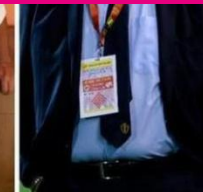
■ UN REGAIN DE FRÉQUENTATION De cette production sont s

Soignies Sports. En les choses se sont faites, petit à petit, depuis le début d'année, pour en arriver aujourd'hui à une toute nouvelle organisation qui n'est encore qu'à ses balbutiements mais s'avère nécessaire selon David Delfière, président du club. « Une reorganisation interne était nécessaire car nous n'étions que trois ou quatre dans le comité », résume celui qui a gardé pas mal de casquettes au sein des instances du football belge.

Vice-président national du Conseil Supérieur, membre du Conseil Supérieur FFA,



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN



LA GAZETTE
NOUVELLE



“Mon job, c’est juste pour payer mes études”

ENSEIGNEMENT

Entre le coût pour les étudiants et le coût pour le gouvernement, la différence est immense. On fait le point.

Gros changement pour de nombreux étudiants. Le minerval, gelé depuis 2011, voit son système de calcul complètement repensé. Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a élaboré un minerval progressif sur base des revenus des parents. Quatre tarifs peuvent s'appliquer, peu importe le type d'établissement (université, haute école, école supérieure des arts...): 0€ (boursiers), 374€ (condition modeste), 835€ (condition intermédiaire) et 1.194€ (sans condition particulière). Les étudiants étrangers venant d'un pays hors de l'Union européenne doivent ajouter 4.175€ au taux plein.

Nassim entame sa première année de master en droit à l'ULB et, malgré sa situation familiale, il doit payer 1.194€ pour poursuivre son cursus. “Je fais partie de la classe moyenne: je ne suis pas assez riche pour être tranquille et pas assez pauvre

pour bénéficier d'une aide”, résume celui qui a jobé cet été. “Déjà l'année passée, j'ai travaillé pour payer le minerval. J'ai envisagé d'avoir un vrai travail tout en poursuivant mes études mais c'est impossible avec les horaires. Cette année, ce sera job d'étudiant le week-end pour payer les 200€ de codes et de syllabi. J'ai toujours vu le job d'étudiant comme un moyen d'avoir de l'argent pour se faire plaisir mais maintenant c'est juste pour payer mes études.”

Des témoignages comme celui de Nassim, la Fédération des étudiants francophones en reçoit plein. Elle dénonce une rentrée sous pression. “Pour de nombreux étudiants des Hautes Écoles et des écoles supérieures des arts, le minerval maximum passe de 175€ à 1.194€ en une année. Si la hausse du minerval a été tellement décriée, ce n'est pas seulement parce qu'elle ne prend pas en compte les familles récemment séparées ou en-

deuillées. C'est aussi parce que la vague du minerval achève de noyer des étudiants pris à la gorge par le raz-de-marée de leurs frais d'études”, pointe la présidente Lenaïk Dumont. La FEF a mis à jour l'évaluation des frais annuels réalisée en 2024 avec l'indice des prix à la consommation en août 2026. Selon la Fédération, une année d'étude (hors minerval) coûte environ 12.350,50€ pour un koiteur et 6.878,38 € pour un navetteur.

Les frais d'inscription représentent 10% du coût réel d'un étudiant.

Alors que le nombre d'étudiants qui travaillent pendant l'année s'élève à 42%, la FEF se demande “quelle place notre société souhaite-t-elle réellement accorder à sa jeunesse”.

Malgré l'augmentation, les frais d'inscription restent en dessous des montants réclamés ailleurs. Aux Pays-Bas, le minerval s'élève à 2.694€ aux Pays-Bas, 11.410€ en Angleterre et

jusqu'à 2.572€ (178€ ou 255€ dans une université publique) en France. En communauté flamande, les étudiants payent 1.181,4€.

Les frais d'inscription maximaux désormais demandés chez nous représentent environ 10% du coût réel d'un étudiant. Il varie fortement d'un domaine d'études et d'un type d'établissement à l'autre. Un universitaire (bachelier et master) coûte 10.037€ par an à la FWB tandis que les bacheliers et masters inscrits ailleurs que dans une université représentent 8.087€ pour l'année 2023-2024. “Le coût d'un étudiant varie globalement entre 8.000€ et 12.000€ pour la FWB désormais”, précise le cabinet de la ministre-présidente Elisabeth Degryse (Les Engagés).

D'après les estimations de l'élue en charge de l'Enseignement supérieur, 58% des étudiants devraient payer le prix plein. Il est encore trop tôt pour déterminer si la hausse du minerval entraîne une baisse des inscriptions car les étudiants ont jusqu'au 30 septembre pour s'inscrire. Mais elle est informée hebdomadaire-

ment de l'évolution des demandes d'allocation d'études ou du statut particulier. "La réforme met aussi fin aux Frais afférents aux biens et services qui étaient jusque-là perçus dans les hautes écoles en plus du minerval", indique le porte-parole.

Si le minerval est utilisé par les établissements dans le cadre de leurs coûts de fonctionnement, la différence de la hausse est reversée à la FWB. "Pas un centime de cette réforme arrivera dans les caisses de l'université", assure Sophie Van Malleghe, directrice de l'administration de la vie étudiante de l'UCLouvain.

Certains établissements ont prévu des dispositifs de soutien. L'ULB a dégagé des moyens supplémentaires (500.000 € pour commencer) pour amortir la hausse de minerval sur les étudiants les plus fragilisés à qui les réductions prévues sont refusées (alors qu'ils sont dans les critères financiers FWB). Les étudiants dont les revenus sont juste au-dessus des seuils FWB pourront aussi être dispensés du minerval à 1.194€.

"Il est encore trop tôt pour en mesurer l'impact. Mais nous percevons déjà depuis cet été des sollicitations plus inquiètes des étudiants et de leurs parents", indique la porte-parole de l'université.

L'UCLouvain a dégagé un budget d'environ 4 millions d'euros en aides sociales et maintenu un taux intermédiaire social "maison" de 374€. Les étudiants non-éligibles à une bourse ou réduction de la FWB, les seconds diplômés et les masters de spécialisation peuvent y prétendre. "On espère ne pas devoir ne pas devoir détricoter les aides sociales et pouvoir absorber tous les besoins", ajoute Sophie Van Malleghe. "Sur cinq étudiants, en moyenne, trois travaillent. C'est un fait social très important. Les parents voient leur part contributive s'amoinrir et la responsabilité des étudiants est plus grande."

La FEF prévoit une manifestation le 16 septembre pour dénoncer le prix du minerval.

Zhen-Zhen Zveny

22.000 étudiants français dans nos facs

L'attractivité du système belge ne faiblit pas. Mais ce succès coûte cher.

Les établissements de l'enseignement supérieur partagent leurs connaissances auprès d'étudiants venus de l'étranger. Sur plus de 250.000 étudiants européens, deux-tiers résident en France. À l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, environ 22.000 étudiants français étaient inscrits dans l'enseignement supérieur francophone en 2024-2025, l'ULB représente une part importante de cet ensemble.

L'an dernier, l'université bruxelloise comptait environ 4.500 étudiants fran-

çais, soit près de 1.000 de plus qu'il y a dix ans. Une hausse sensible a été observée depuis l'instauration de Parcoursup (plateforme sur laquelle les étudiants envoient leur candidatures) en France, avec un pic entre 2020 et 2022, suivi d'une certaine stabilisation.

Mais à l'heure où les caisses sont vides, leur présence en grand nombre ajoute des difficultés aux universités et hautes écoles qui les accueillent.

"Les étudiants français sont financés par la Fédération Wallonie-Bruxelles

dans les mêmes conditions que les étudiants belges. Mais dans un système de financement en enveloppe fermée, l'augmentation de leur nombre a nécessairement des conséquences sur les moyens disponibles pour chacun. Dans certaines filières déjà saturées, elle se traduit très concrètement par davantage de pression sur les auditoires, les infrastructures, les stages, les enseignants et les équipes qui accompagnent quotidiennement les étudiants", détaille Valérie Piette, vice-rectrice à l'enseignement à l'ULB. "Derrière les mécanismes de financement, il y a donc une réalité très concrète : celle d'universités qui veulent continuer à ac-

cueillir, mais qui doivent parfois le faire avec des moyens qui ne suivent pas."

L'ULB ne demande pas un minerval plus élevé pour les étudiants européens. Mais elle estime que le financement de la mobilité étudiante doit être repensé. "Nous plaçons pour que l'Europe permette de mieux financer les mobilités étudiantes entre États membres. Et, dans l'immédiat, nous devons également trouver, en Fédération Wallonie Bruxelles, les mécanismes qui nous permettront de préserver cette ouverture sans fragiliser davantage nos capacités d'accueil et la qualité de l'enseignement".

Zhen-Zhen Zveny

Etudiants non-finançables : rush sur les dérogations

L'étudiant doit finir ses études dans le temps imparti sinon la FWB ne finance plus son inscription dans l'enseignement supérieur.

Pour éviter que les étudiants traînent des casseroles tout au long de leur parcours. La réforme du décret Paysage définit depuis l'année passée des délais. Il faut valider 60 crédits en maximum deux ans et finir son bachelier en maximum cinq ans. Pour le master, la première année doit être terminée en deux ans et il faut sortir diplômé en maximum quatre ans. En dehors des délais impartis, la Fédération Wallonie-Bruxelles ne prend plus l'étudiant en compte dans le calcul du subside octroyé aux établissements d'enseignement supérieur.

L'année passée, l'UCLouvain a constaté que 2.411 étudiants étaient non finançables au regard du décret. Une série d'entre eux a voulu obtenir une dérogation pour poursuivre leurs études. "974 dérogations ont

été accordées. Dans ce cas, l'université fait le pari de la réussite de l'étudiant sur fonds propres", révèle Jean-François Van Drooghenbroeck, vice-recteur aux affaires étudiantes de l'UCLouvain. "54% d'entre eux ont réussi tout leur parcours académique ! C'est très encourageant et cela nous conforte que, dans le doute, il faut faire ce pari."

L'ULB, pour sa part, a enregistré une hausse de 25% l'an dernier par rapport à 2023-2024. "Le nombre de demandes de dérogation au refus d'inscription pour cause de non-finançabilité connaît une progression constante", nous indique l'université. "Près de la moitié des demandes concernent des étudiants inscrits en BA1 et environ un quart des étudiants de BA inscrits en poursuite du cursus. Si les décisions positives ont augmenté aussi, elles ne sont



■ Chaque année, les universités octroient des dérogations aux étudiants. © REPORTERS

pas toutes accordées ; elles le sont sur analyse des dossiers individuels."

Les chances de succès (nombre de crédits à encore acquérir), le fait d'être en fin de cycle, les dernières prestations de l'étudiant, les circonstances exceptionnelles de nature à compliquer la vie de l'étudiant sont pris en compte au moment d'octroyer ou non une dérogation. "On est renvoyé à notre conscience. C'est une responsabilité très lourde à porter sur le plan humain de dévier ou de

conforter une trajectoire", souligne Jean-François Van Drooghenbroeck.

Si l'étudiant a déjà usé de toutes ses cartes de secours comme une réorientation et une dérogation, il devra attendre 5 ans pour se réinscrire dans l'enseignement supérieur. Une fois ce délai passé, les compteurs sont remis à zéro. En attendant, il peut se tourner vers l'enseignement pour adulte ou le marché du travail. Dans tous les cas, l'étudiant est accompagné et aidé.

Zhen-Zhen Zveny

“Que dit-on aux filles qui veulent faire le Gille?”: Une pétition veut relancer le débat

LA LOUVIÈRE

Une maman a été confrontée aux désirs de sa petite fille de faire le Gille avec son papa.

Dans nos contrées, le folklore répond à des règles ancestrales. La plupart relèvent d'une époque où les femmes n'avaient pas le droit de voter et se contenter de faire la tambouille pendant que leur mari bossait. Mais nous sommes en 2026. Il a coulé des torrents sous les ponts et le rôle des femmes dans le folklore revient au-devant de l'actualité.

“Je refuse de dire à ma fille qu'elle ne peut pas faire quelque chose parce qu'elle est une fille!”

C'est le cas à Mons où l'idée d'une société de Gille est mise sur la table. Elle serait inclusive et donc, pas uniquement réservée aux hommes.

Une nouvelle pétition a par ailleurs été lancée pour réclamer davantage de mixité dans le Petit Lumeçon. Conformément à l'accord de majorité PS/Ecolo/PTB, le bourgmestre Nicolas Martin a donc officiellement rouvert le débat.

À Binche, on connaît le combat que mènent les Colombines pour être recon-

nues comme société carnavalesque. Et à La Louvière? Une pétition circule pour que le costume de Gille ne soit plus uniquement réservé aux hommes.

Derrière l'initiative, il y a la maman d'une petiteoureuse du folklore. “Mon compagnon fait le Gille depuis 25 ans. Nous avons une petite fille qui va sur ses sept ans et qui a toujours adoré le carnaval. Au point d'accompagner son papa dès le ramassage et de le suivre toute la journée”, explique Lorrie D'Addario. “Quand elle était petite, elle le faisait

en portant des costumes style Spider-Man. Mais en grandissant, elle a commencé à s'interroger. Jusqu'à l'année dernière où elle nous a demandé, les larmes aux yeux, comment elle allait s'habiller si elle ne pouvait pas mettre le costume de Gille.”

Une question que notre maman louveroise ne pouvait décemment pas évacuer d'un revers de la main. “Je refuse de dire à ma fille qu'elle ne peut pas faire quelque chose parce qu'elle est une fille!”, tranche Lorrie D'Addario. “Nous avons trouvé une solution avec le carnaval de Givry où femmes et filles peuvent librement faire le Gille, sans limites d'âge. Ma fille était aux anges, c'est un rêve qui se réali-

sait. Mais parce que les règles sont différentes d'un carnaval à l'autre, notre famille est divisée pour vivre le folklore.”

La Louviéroise ne voulait donc pas en rester là. “J'ai lancé un appel sur le rôle des femmes dans le folklore”, poursuit la mère de famille. “Et j'ai reçu énormément de témoignages de femmes qui me disaient qu'elles avaient toujours voulu faire le Gille. J'ai donc lancé cette pétition, car elle ne part pas d'un cas personnel. Ma fille n'est pas seule. Il y a derrière d'autres envies, d'autres personnes d'ici ou d'ailleurs qui veulent faire bouger les choses. La pétition a déjà recueilli 418 signatures. Il y a des femmes, mais aussi des hommes et même des Gille

qui la soutiennent. Y compris des personnes investies dans des comités de sociétés. Ça montre que le débat mérite d'être ouvert. Je sais que c'est un sujet sensible et que ça ne va pas plaire à tout le monde. Mais je pense que cette question ne peut être ignorée et que l'on doit en débattre de manière constructive.”

On rappellera que la Fédération Wallonie-Bruxelles a également entrepris un travail de fond pour rendre le folklore plus inclusif et davantage adapté aux valeurs de notre société. Du côté de l'Amicale des sociétés du carnaval louverois, on tempore. “La question n'est pas à l'ordre du jour”, indique Dominique Depoter, président de l'Amicale, tout en se disant conscient que la Cité des Loups ne pourra pas longtemps y échapper. “Contrairement à Binche, nous avons déjà des sociétés ouvertes aux femmes. Les femmes de Gille ont par ailleurs un rôle très important dans le carnaval.”

Mais voir une femme revêtir le costume de Gille, c'est une autre paire de manches pour le président de l'Amicale. Selon lui, ce n'est pas demain la veille que l'idée sera approuvée par une majorité de ses membres. Ce qui ne devrait pas pour autant décourager les amoureuses du folklore bien décidées à faire bouger les lignes.



Le costume du Gille doit-il être exclusivement réservé au sexe masculin ? © BENJAMIN BROLET



TROIS COMMUNES DU CENTRE RESTENT EN PÉNURIE DE GÉNÉRALISTES MALGRÉ 115 INSTALLATIONS

Braine-le-Comte, Écaussinnes et Manage restent en pénurie de médecins généralistes. Si les chiffres s'améliorent, le Docteur Nathalie Duysens prévient que le nombre de médecins ne reflète pas toujours leur disponibilité réelle.

LAURINE HANQUET

La pénurie de médecins généralistes recule en région du Centre, sans disparaître.

Trouver un praticien disponible ou obtenir rapidement un rendez-vous reste compliqué dans certaines communes. La nouvelle liste établie par l'AVIQ permet de mesurer cette réalité : Braine-le-Comte, Écaussinnes et Manage sont toujours reconnues en pénurie.

Actualisée récemment, cette liste détermine les communes dans lesquelles un médecin qui débute son activité peut bénéficier de la prime Impulseo. Son montant atteint 20.000 euros pour une installation en zone de pénurie et 25.000 euros dans une commune confrontée à une pénurie sévère. Aucune des

trois communes du Centre encore concernées ne se trouve toutefois dans cette seconde catégorie.

La situation s'améliore par rapport à la fin de l'année 2023. À l'époque, sept communes étaient encore considérées comme étant en pénurie : Braine-le-Comte, Écaussinnes, Manage, mais aussi La Louvière, Morlanwelz, Soignies et Estinnes.

Une évolution favorable sur le papier, qui ne signifie pas nécessairement que tous les habitants trouvent plus facilement un médecin traitant. « Cela reste vraiment compliqué dans la région », constate la Dre Nathalie Duysens, secrétaire de la Fédération des médecins gé-

néralistes du Centre et de Binche (FMGCB).

BRAINE ET MANAGE PROGRESSENT

D'après les chiffres de l'IWEPs (au 31 décembre 2024), Braine-le-Comte demeure la commune la moins bien lotie, avec 1.543 habitants par médecin généraliste en équivalent temps plein. La situation s'est néanmoins améliorée puisque le ratio atteignait encore 1.737 habitants par praticien à la fin de l'année 2023.

La même tendance se dessine à Manage : la commune est passée de 1.624 à 1.438 habitants par généraliste. Écaussinnes évolue dans la direction opposée, mais dans une moindre mesure. Son ratio est passé de 1.410 habitants par médecin à la fin de 2023 à 1.431.

Dans les communes comptant au moins 125 habitants par kilomètre carré, la pénurie est reconnue lorsqu'on recense moins de 90 médecins généralistes pour 100.000 habitants, soit plus de 1.111 habitants par praticien. Les seuils sont adaptés pour les territoires moins densément peuplés.

LA LOUVIÈRE CONCENTRE LES INSTALLATIONS

Les trois communes encore en pénurie n'ont pourtant pas été oubliées par les jeunes médecins. Braine-le-Comte a enregistré sept installations entre 2020 et 2025, Écaussinnes quatre et Manage six. À l'échelle des douze communes du Centre, 115 nouveaux généralistes se sont installés durant cette période.

La Louvière concentre plus d'un tiers de ces arrivées, avec 40 installations, dont huit pendant la seule année 2025. Binche suit avec 17 nouveaux médecins. Chapelle-lez-Herlaimont et Morlanwelz en ont accueilli huit chacune.

Estinnes et Le Roeulx en comptabilisent six, comme Manage.

Cinq installations ont été enregistrées à Enghien et autant à Seneffe, tandis que Soignies ferme la marche avec trois arrivées depuis 2020.

Ces chiffres bruts ne permettent cependant pas à eux seuls de connaître l'évolution réelle de l'offre médicale. Les arrivées doivent d'abord compenser les cessations d'activité et les départs à la retraite. Le volume de travail des nouveaux praticiens n'est par ailleurs pas toujours comparable à celui de leurs prédécesseurs. « Il faut deux jeunes médecins pour remplacer un médecin qui part à la retraite », résume Nathalie Duysens.

« NOUS NE SOMMES PLUS LA MÊME GÉNÉRATION »

La secrétaire de la FMGCB l'explique notamment par une évolution de la manière d'exercer. Les médecins travaillent davantage en groupe, ne prestent pas tous à temps plein et cherchent un autre équilibre entre leur profession et leur vie privée. « Nous ne sommes plus la même génération que celles

d'avant. Moi la première, j'accorde davantage d'importance à ma vie de famille et à mes loisirs. Nous n'offrons donc plus la même disponibilité professionnelle », reconnaît-elle.

”

« Il faut deux jeunes pour remplacer un médecin qui part à la retraite »

Dr Nathalie Duysens

La féminisation de la profession accompagne également cette transformation, tout comme le développement des pratiques collectives. Même si le nombre de généralistes augmente, cela ne signifie donc pas automatiquement qu'un nombre équivalent de patients supplémentaires pourra être pris en charge. « Nous limitons plus vite notre activité. Cela fait que les gens ont du mal à trouver un médecin dans la région », poursuit la

généraliste. Les déplacements dans les maisons de repos font notamment partie des demandes devenues plus difficiles à satisfaire.

Nathalie Duysens invite dès lors à interpréter prudemment les données du cadastre des médecins généralistes actifs en Wallonie de l'AVIQ. Celui-ci tient compte du nombre de médecins actifs et de leur volume horaire déclaré, mais pas du nombre exact de consultations réalisées. « Un médecin peut déclarer qu'il travaille cinq jours par semaine, mais ne voir que trois patients. Son voisin peut recevoir 30 ou 40 patients par jour dans le même laps de temps. C'est donc très difficile à évaluer », illustre-t-elle.

À ses yeux, il faudrait mesurer plus précisément l'offre réellement disponible. « On ne devrait pas calculer uniquement en fonction du nombre d'heures, mais aussi du nombre de contacts de patients par an. Ce serait beaucoup plus objectif. » ■

L'arrondissement de La Louvière durement frappé par la canicule: 61 % de décès en plus

La vague de chaleur de juin a été la plus meurtrière jamais enregistrée en Belgique selon un rapport Sciensano. Dans l'arrondissement de La Louvière, la surmortalité atteint 61 %. C'est plus qu'à Mons (46 %) et qu'à Charleroi (44 %) ! L'échevine de la Santé avance plusieurs pistes et veut mieux protéger les personnes isolées.

ARNAUD DUJARDIN

La vague de chaleur de la fin du mois de juin a laissé une lourde trace dans les statistiques de mortalité. La nouvelle analyse approfondie réalisée par Sciensano se base sur les arrondissements administratifs pour avoir une échelle de population comparable. Elle place ainsi celui de La Louvière parmi les territoires les plus touchés du pays.

Entre le 18 juin et le 12 juillet, l'arrondissement, qui comprend La Louvière, Binche, Estinnes et Morlanwelz, a enregistré une surmortalité de 61 %, avec 57 décès supplémentaires par rapport au nombre de décès attendu sur la base d'une comparaison des cinq années précédentes. Il s'agit du deuxième taux le plus élevé relevé, derrière l'arrondissement de Liège,

mentaires).

Les personnes âgées restent les principales victimes : les 65 ans et plus concentrent 1.745 décès supplémentaires, soit 82,6 % de l'excès observé. Mais Sciensano constate cette fois une surmortalité dans toutes les classes d'âge adultes, avec notamment un impact relatif important chez les hommes en âge de travailler.

Les fortes températures, l'ozone et surtout l'accumu-



Une attention aux personnes vulnérables © J.K.

avec 80,8 % et 322 décès supplémentaires. Le contraste est important avec l'arrondissement voisin de Soignies (Soignies, Braine-le-Comte, Le Rœulx, Ecaussinnes, Manage et Seneffe), où la surmortalité tourne autour de 10 %. Ailleurs en Wallonie, elle atteint 46 % dans l'arrondissement de Mons, avec 37 décès supplémentaires, 44 % à Charleroi (+115) et 56 % à Namur (+106). À Bruges, elle n'est que de 5,3 %.

2.112 DÉCÈS EN PLUS EN BELGIQUE
À l'échelle du pays, Sciensano a recensé 8.907 décès entre le 18 juin et le 12 juillet, contre 6.795 attendus, soit 2.112 décès supplémentaires et une surmortalité de 31,1 %. La Wallonie est la région la plus touchée avec 1.095 décès supplémentaires (+47,9 %), devant Bruxelles (+38,8 %, 195 décès supplémentaires) et la Flandre (+20,5 %, 822 décès supplé-



« Nous envisageons un registre des personnes vulnérables »

Laurence Zanchetta (PS)
ÉCHEVINE DE LA SANTÉ À LA LOUVIÈRE

mentation de nuits tropicales expliqueraient une partie du phénomène, selon le centre de recherche. Mais pas entièrement : le pic de mortalité des 27 et 28 juin a dépassé les prévisions établies à partir des facteurs météorologiques et environnementaux.

« TOUT LE MONDE N'A PAS LES MOYENS DE SE PAYER LA CLIMATISATION »

Laurence Zanchetta, échevine louviéroise de la Santé, appelle néanmoins à la prudence face aux chiffres élevés. « Nous en sommes au stade de la réflexion et d'explications théoriques. J'ai de-

mandé également de disposer de chiffres pour les canicules du mois d'août », précise-t-elle. Elle dégage quand même plusieurs pistes : « Comme l'indique Sciensano, le facteur socio-économique joue évidemment : tout le monde n'a pas les moyens de se payer la climatisation chez soi. L'urbanisation a son importance. Une ville plus bétonnée sera plus sujette à la chaleur qu'en rase campagne. Vivre sous les toits dans un appartement plus petit est aussi plus compliqué que dans une grande maison plus fraîche. »

La santé de la population pèserait également. « On sait que les chiffres du Hainaut, notamment en matière de maladies cardiovasculaires, ne sont pas bons. » À La Louvière, 18,6 % de la population souffre d'une maladie chronique, contre 17,2 % dans le Hainaut et 16 % en Wallonie. Le taux louviérois aurait progressé de 51 % en dix ans. À

l'échelle wallonne, 19 % des adultes sont en situation d'obésité, plus d'un adulte sur deux est en surpoids ou obèse et 16 % de la population fume quotidiennement.

UN REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Face aux épisodes de chaleur, la Ville avait déjà activé son plan canicule à destination des personnes les plus fragilisées, via notamment le Relais social urbain. Messages de prévention, accès à des endroits plus frais, tarifs fortement réduits à la piscine ou encore distribution d'eau ont également été mis en place. Laurence Zanchetta souligne toutefois que les maisons de vie louviéroises ne semblent pas avoir été les plus touchées. « Nous n'y avons pas enregistré une surmortalité flagrante, car les résidents bénéficient quand même d'une surveillance et d'un accès à des salles climatisées. Ce sont surtout les personnes isolées

qui sont les plus inquiétantes. » La Ville souhaite dès lors aller plus loin dès l'année prochaine avec la création d'un registre des personnes vulnérables, établi sur une base volontaire, afin de mieux identifier et accompagner les personnes à risque. « Toutes ces mesures demandent évidemment des moyens humains et financiers, et j'espère que les autres niveaux de pouvoir régionaux et fédéraux en tiendront compte avec d'éventuels subsides pour aider nos concitoyens à surmonter ces vagues de chaleur récurrentes », ajoute l'échevine. Elle rappelle enfin le plan Canopée de La Louvière, destiné notamment à renforcer la végétalisation de la ville pour faire face aux défis du changement climatique. « Évidemment, un tel plan de végétalisation pour diminuer la température ambiante ne peut se faire du jour au lendemain. » ■

« EN PARLER RESTE ENCORE TABOU » : LE COLLÈGE LOUVIÉROIS SE MOBILISE POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE

Bracelet bleu brandi au poignet, à l'instar de leurs homologues écaussinois, les membres du collège louviérois s'associent au Centre de Prévention du Suicide. Une sensibilisation également menée auprès des quelque 1.200 agents de l'administration communale de la Cité des Loups.

« Face à la détresse, ne restez pas seuls. » Bracelet bleu au poignet, les membres du collège communal de La Louvière ont voulu faire passer un message à l'occasion de la Journée mondiale de la prévention du suicide. Comme à Écaussinnes, les élus louviérois ont posé ce geste symbolique afin de sensibiliser à cette problématique de santé publique.

La Ville s'associe ainsi au Centre de Prévention du Suicide, qui accompagne depuis plus de 55 ans en Belgique francophone les personnes en souffrance suicidaire, mais également leurs proches et les personnes confrontées à un deuil après sui-

cide.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX AGENTS COMMUNAUX

À La Louvière, cette sensibilisation passe également par le personnel communal. « Nous avons été interpellés par le Centre de Prévention du Suicide pour diffuser l'information au sein du personnel de notre administration. Nous y comptons tout de même près de 1.200 agents. Avec un tel nombre, statistiquement, le risque de pensées suicidaires est évidemment plus grand », explique Laurence Zanchetta, échevine de la Santé.

L'élue insiste plus largement sur l'importance du bien-être au tra-

vail dans un contexte qu'elle juge difficile. « On travaille beaucoup avec Cohezio (expert bien-être, NDLR). Avec les coupes budgétaires imposées par les niveaux supérieurs, le non-remplacement des départs et la surcharge de travail, on doit veiller au bien-être au travail de nos collaborateurs. »

Pour Laurence Zanchetta, libérer la parole reste essentiel. « Parler du suicide reste encore tabou, on doit oser en parler. » Les travailleurs de l'administration peuvent également bénéficier, en toute discrétion, de l'aide et de l'écoute d'une assistante sociale qui leur est dédiée et qui peut les accompagner dans leurs



Bourgmestre et échevins brandissent le bracelet bleu. © Ville de La Louvière

démarches.

UNE AIDE DISPONIBLE 24 HEURES SUR 24

« En Belgique, quatre personnes se suicident chaque jour. En 2020, 1.732 décès par suicide ont été déplorés, dont trois quarts concernaient des hommes. Chez les 15-24 ans, plus d'un décès sur quatre est dû à un suicide. En 2023, 168 tentatives de suicide ont par ailleurs été recensées dans le Hainaut, contre une moyenne située au-

tour de 50 », affirment dans nos colonnes à ce sujet le bourgmestre d'Ecaussinnes, Sébastien Deschamps, ainsi que le docteur Etienne Van Honacker, Président du CPAS. ■ **A.D.U.**

À noter : Le numéro du Centre de Prévention du Suicide, le 0800/32.123, est accessible gratuitement et anonymement, 24h/24 et 7j/7. Des psychologues cliniciens peuvent également accompagner les personnes en souffrance et les proches endeuillés via cps@preventionsuicide.be ou au 0476/53.00.84.

MORLANWELZ

Un agent de propreté gravement blessé en ramassant un dépôt sauvage : dix jours d'arrêt de travail !

Un agent de propreté de Morlanwelz s'est sérieusement ouvert le bras vendredi en ramassant un téléviseur abandonné. Pour l'échevin Gérard Mattia, cet accident rappelle que les dépôts sauvages ne représentent pas qu'un problème environnemental.



Les dépôts sauvages polluent, défigurent les rues, chemins ou espaces naturels, mais ils peuvent aussi représenter un réel danger pour ceux qui doivent les faire disparaître.

Un agent de propreté de la commune de Morlanwelz vient d'en faire douloureusement l'expérience.

L'accident s'est produit vendredi en fin de matinée. Une équipe communale avait été envoyée sur les lieux d'un dépôt sauvage afin de procéder à son enlèvement. Parmi les déchets abandonnés se trouvait notamment un téléviseur. « En le ramassant, le verre de l'écran s'est cassé et l'agent a été sérieusement blessé au bras », explique Gérard Mattia (PS), échevin de l'Environnement à Morlanwelz.

La coupure était importante. Ses collègues lui ont immédiatement prodigué les premiers soins avant de le conduire à l'hôpital en raison du saignement. L'agent a reçu plusieurs points de suture et s'est vu prescrire un arrêt de travail de dix jours.

« CETTE FOIS, C'ÉTAIT EN PROFONDEUR »

Un accident qui touche particulièrement l'échevin. « Je le regrette pour cet agent qui est très motivé pour défendre l'environnement et qui continue même les week-ends à ramasser les déchets qu'il trouve. »

« Ces dépôts sauvages sont un véritable fléau, hélas en recrudescence. Au-delà de l'aspect environnemental, les dépositaires n'imaginent pas les dangers que cela occasionne pour nos agents qui ramassent tout cela. Ce n'est hélas pas la première fois. Nos agents se coupent régulièrement, mais cette fois, c'était en profondeur.

Nos agents sont confrontés à du verre, à des objets tranchants et même à des produits dangereux comme de l'amiante », rajoute Gérard Mattia.

**« Ces dépôts sauvages
sont un véritable fléau.
Les dépositaires n'imaginent pas
les dangers pour nos agents »**

Gérard Mattia (PS)
ÉCHEVIN

La situation interpelle d'autant plus l'échevin que des opérations de nettoyage sont également organisées avec des citoyens bénévoles. « Nous organisons régulièrement des ramassages avec des enfants et des bénévoles. Je n'ose imaginer qu'un tel accident puisse survenir ! Il y a pourtant des recyparcs pour jeter tout cela. »

JUSQU'À 300 EUROS IMMÉDIATEMENT

Les contrevenants risquent par ailleurs de sentir plus rapidement les conséquences de leurs actes. La Wallonie veut en effet accélérer les sanctions en permettant aux communes d'agir directement par le biais d'une perception immédiate de l'amende.

Jusqu'ici, lorsqu'une infraction



était constatée, la procédure pouvait prendre du temps.

« Il fallait, en cas de constat, faire un rapport à envoyer à l'agent constatateur de la province qui devait établir la sanction. Une procédure qui pouvait en effet être longue », explique Gérard Mattia, qui accueille favorablement cette évolution.

Les montants dépendront de la nature de l'infraction. Une déjection canine pourra coûter 100 euros à son auteur.

L'abandon d'un mégot, d'un chewing-gum, d'un emballage, d'une canette ou encore de gants pourra entraîner une perception immédiate de 200 euros.

La facture pourra grimper à 300 euros pour des déchets organiques, des sacs-poubelles abandonnés, des bidons d'huile usagée ou encore des déchets de chantier.

Une sanction immédiate qui, on l'espère, aura un effet plus dissuasif que jusqu'à présent.



L'agent communal a été sévèrement blessé.

© D.R.

EXCLUSIF

« 2029 SERA MA DERNIÈRE ÉLECTION », ANNONCE YVAN VEROUGSTRAETE !

C'est une annonce inattendue. Le président des Engagés a décidé que 2029 serait sa dernière élection. « C'est tellement usant »...



GASPARD
GROSJEAN

LUCIE
JANNET

Journalistes

C'est une petite phrase, glissée lors d'une conférence fin de la semaine dernière, qui risque bien de faire du bruit. Invité du « Club 44 » au LouveExpo, le président des Engagés, Yvan Verougstraete, évoque l'actualité politique du moment et les obstacles qui se dressent notamment sur la route de l'Arizona en vue de trouver les fameux 10 milliards nécessaires. La discussion se poursuit et arrive sur le sujet de la prochaine échéance électorale, à savoir celle de 2029. Et là, l'eurodéputé surprend. Il explique, en toute sincérité, que ce sera sa dernière

échéance électorale. Tout en précisant qu'il espérait bien atteindre cette date au regard du contexte pour le moins compliqué où des élections anticipées ne sont pas à exclure.

Joint par Sudinfo pour bien vérifier la teneur de ses propos, Yvan Verougstraete confirme sans détour. « C'est bien vrai. Pour moi, l'année 2029 sera ma dernière élection. J'ai toujours dit que je ne ferais pas de politique plus de dix ans, on y sera. Je ne dis pas que ce soit impossible qu'après cela je figure éventuellement comme

dernier de liste pour soutenir, mais en étant clair sur le fait que je ne compte plus siéger », nous confie-t-il ainsi.

Le Bruxellois évoque un climat difficile. « C'est tellement usant que je pense qu'il ne faut pas tirer sur l'élastique. Je reste évidemment pleinement investi au sein des Engagés et de mon mandat de député européen d'ici là. Il

y a tellement de défis à relever, pour nous et nos enfants. Je pense qu'on ne mesure pas toujours à quel point nous sommes à un tournant pour notre avenir. Si l'on veut encore exister demain face aux géants que sont la Chine

”

« Je pense qu'il ne faut pas tirer sur l'élastique. Je reste évidemment pleinement investi au sein des Engagés et de mon mandat de député européen d'ici là »

ou les États-Unis, on a plus que jamais besoin d'avancer sur une série de dossiers stratégiques et de le faire au niveau européen, pour peser. » L'intéressé évoque l'industrialisation, l'intelligence artificielle, le défi climatique, entre autres.

ENTREPRENEUR D'ABORD

Président des Engagés suite au départ de Maxime Prévot pour le gouvernement fédéral, Yvan

Verougstraete était une recrue majeure du Namurois dans la reconstruction d'un grand mouvement politique centriste.

Élu « manager de l'année » en 2019 après avoir fondé et dirigé le groupe de parapharmacie Medi-Market, entrepreneur multicasquette (Divine Cuisine devenu Tasty Food et Pregol), formé chez McKinsey et ancien dirigeant de Delitrateur, Yvan Verougstraete ne provient pas du « séraïl » politique traditionnel. Ce qui ne l'a pas empêché d'être élu plus jeune conseiller communal de Belgique en 1994 à Woluwe-Saint-Pierre. Commune où il a d'ailleurs été réélu trente ans plus tard.

Pour Les Engagés, il s'agit là d'un coup dur, même si l'échéance est assez lointaine, à savoir dans trois ans. Reste à voir toutefois si les tumultes de la vie politique belge ne remettront pas cela en cause, notamment en cas de nouvelles élections potentielles anticipées.

Mais en tout état de cause, la décision d'Yvan Verougstraete est prise : la fin de sa carrière politique, ce sera après la campagne électorale de 2029. ■

TIRAGE DU LOTTO

« LA WALLONIE N'A PAS MANQUÉ D'ARGENT PUBLIC, ELLE A MANQUÉ DE **RÉSULTATS** »



GASPARD
GROSJEAN

Journaliste

Les chiffres de l'emploi en Wallonie ne sont guère réjouissants. Pierre-Yves Jeholet (MR) le reconnaît, mais assume les réformes engagées. Pour le ministre de l'Economie, la Région doit désormais « faire mieux avec moins » et surtout renouer avec la croissance.

Les derniers chiffres de l'emploi en Wallonie sont sortis, avec notamment un léger recul du taux d'emploi (de 68,4 % à 67,6 %). C'est insuffisant ?

Oui, ils sont insuffisants. On s'est mis un objectif au niveau fédéral avec un taux d'emploi à 80 %. Ça veut dire que la Wallonie doit augmenter son taux d'emploi. Le contexte géopolitique, international, économique et concurrentiel n'arrange pas nécessairement les choses. Mais on ne doit pas s'en contenter. C'est pourquoi on a mené toute une série de réformes sur le marché du travail, à commencer par le fédéral avec la limitation des allocations de chômage dans le temps.

Et que fait-on au niveau wallon spécifiquement ?

Au niveau de la Région wallonne, on a aussi réformé l'accompagnement des chercheurs d'emploi pour qu'il soit beaucoup plus personnalisé, rapide et responsabilisant, avec la collaboration entre le Forem et les CPAS et les points de contact uniques de proximité. Il faut rappeler que c'est 3 milliards d'euros dans la politique d'emploi, de formation et de réinsertion sociale en Wallonie. La question qu'il fallait se poser, c'est : est-ce que tous ces moyens publics investis correspondent aux objectifs et

aux résultats ? La réponse est non. C'est pour ça qu'on a réformé et c'était indispensable.

Vous estimez que les chiffres actuels ne traduisent donc pas encore l'impact de vos réformes ?

Certainement, que ce soit au niveau fédéral ou régional. Et je suis un peu surpris de l'amnésie de la gauche et des socialistes en particulier. Ils découvrent, un peu effarés, le bilan de la politique et de la gestion qu'ils ont eues pendant plus de 40 ans. C'est quand même un peu facile et très culotté. J'ai l'impression qu'on rejoue à Germinal à chaque tribune. C'est oublier la gestion et les recettes qui n'ont pas fonctionné.

Mais y a-t-il suffisamment d'emplois disponibles ? C'est un

point régulièrement souligné par l'opposition.

Il y en a. Il y en a beaucoup. Tous les jours, je vois des entrepreneurs, des gens qui osent, qui investissent, qui prennent des risques et qui me disent : « Monsieur le mi-

”

« La politique de l'emploi, en tout, c'est 3 milliards en Wallonie. La question qu'il faut se poser, c'est : est-ce que tous ces moyens publics investis correspondent aux objectifs et aux résultats ? La réponse est non. C'est pour ça qu'on a réformé »

nistre, il y a un problème. Aujourd'hui, on n'arrive pas à trouver des gens qui sont motivés, qui veulent travailler. » Ou alors, et il faut le reconnaître, il y a des problèmes de formation et de compétences. On met aujourd'hui en place un accompagnement beaucoup plus exigeant et des formations qui correspondent davantage aux besoins du

marché du travail et des entreprises. Mais qu'est-ce qu'on constate ? Il y a des places inoccupées dans les centres de formation.

Pour vous, il y a des chômeurs qui ne font pas assez d'effort ?

Il y a des chercheurs d'emploi qui font beaucoup d'efforts et qui, malgré tout, éprouvent certaines difficultés à trouver un job. Il faut avoir l'humilité de le reconnaître. Mais il y en a aussi, oui, qui ne font pas encore assez d'efforts. Quand vous voyez toute une série de métiers en pénurie et des formations proposées partout en Wallonie qui sont inoccupées, il y a des chercheurs d'emploi qui doivent prendre conscience qu'ils doivent faire plus d'efforts pour rechercher un emploi et augmenter leurs compétences et leurs qualifications.

Vous avez beaucoup parlé des rationalisations des structures liées à l'emploi. Mais il faut maintenant que cela porte ses fruits...



La Wallonie a été malade du nombre de ses structures publiques et parapubliques. Je suis convaincu qu'on peut être meilleur, beaucoup plus efficace, avec moins de structures publiques et peut-être moins d'argent public. Dans l'emploi, avec 242 agences locales pour l'emploi, 55 maisons de l'emploi, des régies de quartier et des lieux de proximité, on va passer de 311 structures à 43. Est-ce qu'on sera moins bons demain ? Non, parce qu'on veut justement garder cette proximité pour accompagner les chercheurs d'emploi.

Il faut donc désormais faire mieux avec moins ?

Il faut des résultats, il faut qu'on fasse mieux avec moins. Il y aura plusieurs centaines de millions d'euros d'efforts qui ont déjà été faits et qui vont être poursuivis d'ici 2029. On va les assumer. Mais ce n'est pas pour ça que, demain, les chercheurs d'emploi seront moins bien accompagnés. Je veux une responsabilisation du Forem, de l'IFAPME, des CPAS, pour qu'ils puissent travailler davantage avec les opéra-

teurs de formation. Il faut responsabiliser les entreprises aussi, rapprocher les besoins, les profils, avec les 270.000 chercheurs d'emploi qui existent aujourd'hui. Et il faut aussi responsabiliser celles et ceux qui n'ont pas de job aujourd'hui, pour qu'ils fassent tout, parfois beaucoup plus d'efforts, pour se remettre sur le marché du travail.

”

« Quand vous voyez toute une série de métiers en pénurie et des formations proposées partout en Wallonie qui sont inoccupées, il y a des chercheurs d'emploi qui doivent prendre conscience qu'ils doivent faire plus d'efforts »

Quand jugerez-vous les résultats de ces réformes ?

On les jugera en fin de législature. Je n'ai aucun souci par rapport à ça et par rapport à toutes les réformes que je mène. Mais je l'ai dit systématiquement au Parlement : je n'attendrai pas nécessairement la fin de la législature s'il faut réorienter une réforme. Ça a été le problème de la Wallonie. On réformait

et on évaluait cinq ou dix ans après. Aujourd'hui, le marché du travail et la formation sont en évolution constante.

Est-ce que la Wallonie a trop distribué d'aides ?

Dans l'absolu, on en a beaucoup trop donné, beaucoup trop vite. Regardez la rénovation. Bien sûr qu'il faut rénover les bâtiments énergivores. Mais quand on voit les dispositifs qu'on a mis en place, comme si on était riche à milliards, jusqu'à subsidier 90 % des travaux d'une maison pour même des revenus assez confortables, avec une facture qui, fin 2026, se rapproche du milliard, ça ne va pas. Même chose pour les TEC. Savez-vous ce que les tickets et les abonnements représentent dans le budget ? À peine 11 %. Ça veut dire que 89 %, c'est la Région wallonne, c'est l'impôt des Wallonnes et des Wallons qui finance les transports en commun. Je ne dis pas qu'il ne faut pas les financer. Mais quand on veut passer de 11 à 14 % et que les TEC se

mettent en grève, ça ne va pas. Ce n'est pas sérieux. Regardez aussi Territoire zéro chômeur : 104 millions d'euros et on allait remettre 735 personnes au travail, soit 140.000 euros par emploi créé. On n'a même pas fait le quart. À un moment donné, ça interpelle. Encore une fois, on n'a pas manqué d'argent public, on a manqué de résultats. ■

FAUT-IL RÉFORMER LES ALLOCATIONS FAMILIALES EN WALLONIE ? LES EXPERTS LANCENT PLUSIEURS PISTES POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

Un comité d'experts a remis au gouvernement wallon une série de recommandations concernant d'éventuelles rationalisations dans le système des allocations familiales. Un document pas anodin alors que le gouvernement doit se pencher sous peu sur son prochain budget.



NATHAN
DELIE

Journaliste

L'harmonisation des pratiques comptables, le suivi régulier de l'utilisation des frais de gestion et le développement de nouveaux échanges de données doivent permettre de renforcer l'efficacité du système

économisant cette année plusieurs centaines de millions d'euros dans le but de porter à environ 2 milliards d'euros le total de l'effort budgétaire d'ici la fin de la législature, en 2029.

Si cette perspective fait craindre à l'opposition socialiste portée par Christie Morreale que de nouvelles taxes voient le jour, les autorités ont laissé entendre qu'elles privilégieraient une baisse des dépenses publiques pour faire refluer le déficit. Rationalisation des structures, diminution drastique des primes à la rénovation des logements, réforme du Forem, réduction des aides publiques à l'emploi : le cap emprunté par l'équipe du ministre-président Adrien Dolimont est à cet égard assez clair. Reste que pour arriver à

bon port, il lui faudra sans doute prendre des mesures additionnelles, notamment si elle confirme l'ambition de diminuer dès 2028 les droits de succession et de donation, impopulaires mais particulièrement rémunérateurs pour la Wallonie, comme elle s'y est engagée dans l'accord de gouvernement.

CADRER LE DÉBAT

Alors, l'exécutif régional devra-t-il se tourner vers un autre « gros poste » pour remplir ses caisses ? Et se pourrait-il qu'il s'agisse du sacrosaint dispositif d'allocations familiales, dont le montant avoisine les 3 milliards d'euros sur base annuelle, et qui profite à des centaines de milliers de ménages dans le Sud du pays ?

Si certains craignent des coupes, notamment suite

aux déclarations du président du MR Georges-Louis Bouchez qui suggérerait l'an dernier de réduire la voilure, par exemple en n'octroyant plus d'allocations au-delà du quatrième enfant, il y a matière à nuancer.

Le 5 février dernier, le gouvernement wallon a en effet mandaté un groupe d'experts pour établir un état des lieux du mécanisme wallon d'allocations familiales ainsi que le financement des frais de gestion des caisses d'allocations familiales. Rapport dont les conclusions lui ont été remises il y a peu, et qui semblaient globalement positives quant à la pertinence du système.

Ce vendredi 11 septembre, l'équipe d'Adrien Dolimont se réjouissait en tout cas par communiqué que « les travaux aient permis d'identi-

fier différentes pistes d'optimisation susceptibles de renforcer encore l'efficacité du système, dans une logique de bonne gestion des moyens publics et de qualité du service rendu aux familles. Celles-ci concernent notamment le développement de l'automatisation des droits et le renforcement des outils d'évaluation du dispositif ».

Provenant de l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ), du Haut Conseil stratégique (HCS), de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), de Wallonie Finances Expertises (WFE), du Comité familles ainsi que des cabinets de plusieurs ministres, les experts ont en effet mis en évidence plusieurs propositions visant à rationaliser et à mieux encadrer les dépenses liées à la gestion des caisses d'allocations familiales tout en maintenant la qualité du service rendu aux familles.

DIMINUER LES FRAIS DE GESTION

Sur le plan des frais de gestion, ils proposent notam-

ment de réduire d'un million d'euros l'enveloppe destinée aux caisses privées, tout en plafonnant leurs dépenses de marketing et en renforçant leur encadrement déontologique.

”

« Les travaux ont permis d'identifier différentes pistes d'optimisation susceptibles de renforcer encore l'efficacité du système »

Le gouvernement wallon

Le rapport recommande également de poursuivre les efforts de maîtrise des coûts de la caisse publique, notamment en matière de personnel et d'informatique, ainsi que de mieux comparer les dépenses informatiques entre opérateurs afin d'identifier d'éventuelles mutualisations ou standardisations. Sur le plan financier, il convient de souligner que la caisse publique wallonne

s'inscrit déjà, depuis plusieurs années, dans une trajectoire budgétaire baissière. L'harmonisation des pratiques comptables, le suivi régulier de l'utilisation des frais de gestion et le développement de nouveaux échanges de données doivent également permettre de renforcer l'efficacité du système, selon les contributeurs de cette étude. Concernant les prestations

elles-mêmes, plusieurs pistes sont avancées : accélérer l'accès aux suppléments sociaux, rendre ceux-ci plus progressifs afin de limiter les effets de seuil et mieux soutenir certaines familles relevant encore de l'ancien modèle. Il est néanmoins rappelé que toute évolution devra préserver l'automatisme des droits et respecter les contraintes constitutionnelles et la protection des

droits acquis.

Enfin, le rapport recommande de mettre en place un système intégré de suivi et d'évaluation, fondé sur des données plus complètes, afin de mesurer réellement les effets du modèle sur les familles et de disposer, à terme, d'une base solide pour d'éventuelles réformes. De quoi laisser penser qu'un big bang n'est pas pour demain matin. ■

Yves Coppieters présente ses balises

N.D.

Ministre de la Santé et des Solidarités en Wallonie, Yves Coppieters est réputé être l'élément le plus à gauche de la majorité gouvernementale régionale. Issu de la société civile, celui qui a rejoint Les Engagés pour la campagne électorale de 2024 semble d'ailleurs réticent à opérer des coupes dans le budget des allocations familiales, dont il est titulaire. Mais il n'exclut rien.

« Concernant d'éventuelles économies qui pourraient être réalisées, je ne peux pas préjuger des décisions qui seront prises à l'occasion des prochains travaux budgétaires mais je tiens à rappeler que nous serons vigilants aux mesures susceptibles

d'être envisagées au regard du cadre juridique applicable et à ne pas renforcer les inégalités au sein des populations les plus vulnérables », indique ainsi en préambule l'ancien épidémiologiste, que nous avons sollicité.

« Mon objectif demeure d'inscrire toute décision dans une logique de simplification, de solidarité et de soutien aux familles, tout en veillant au respect des principes constitutionnels qui encadrent les prestations familiales ainsi qu'à la préservation des droits des bénéficiaires », précise-t-il.

PAS (ENCORE) DE MESURES PRÉCISES

En ce qui concerne les conclusions du rapport d'experts à propos du dispositif d'allocations familiales, le ministre rappelle qu'il s'agit « d'une politique publique majeure qui justifie pleinement une démarche d'évaluation afin de vérifier

dans quelle mesure les objectifs poursuivis sont atteints et, le cas échéant, d'identifier des pistes d'amélioration. Dans ce cadre, le gouvernement m'a confié le pilotage d'un travail d'évaluation du modèle wallon des prestations familiales ainsi que des frais de gestion des caisses d'allocations familiales ». « Le droit fondamental aux prestations familiales n'est pas remis en cause et ne l'a pas non plus été à travers le mandat d'évaluation donné par le gouvernement wallon ».

Sans s'avancer sur les dispositions spécifiques qu'il compte défendre sur cette base, Yves Coppieters relève en outre que « les experts soulignent [dans cette étude] notamment l'importance de préserver la lisibilité du système, son caractère automatisé, la sécurité juridique des bénéficiaires ainsi que le respect des principes constitutionnels applicables en la matière. Ils rappellent également que toute évolution éventuelle du modèle doit s'inscrire dans ce cadre juridique. Les travaux ont permis d'identifier différentes pistes d'optimisation susceptibles de renforcer encore l'efficacité du système, dans une logique de bonne gestion des moyens publics et de maintien de la qualité du service rendu aux familles ». ■



Le ministre wallon de la Santé, Yves Coppieters © BRUNO FAHY

Soignies s'offre son premier succès en D3

Après sa défaite contre Néchin lors de la première journée, Soignies a réagi sur le terrain du Sporting Bruxelles. Solides défensivement et plus dangereux que leurs adversaires, les Sonégiens décrochent leurs premiers points de la saison.

SPORTING BRUXELLES **0**

SOIGNIES **2**

Les buts : 66e Piret, 79e/pen. Mukendi.

Sporting Bruxelles : Layachi 6, El Ouarni 5,5, Seck 5, Eskler 5, Sylla 5,5, Souar (63e Bah 5,5), Diallo 5, Amanzoula 6, Mubilanzila 6 (51e Ekango 6 (75e Catalano 5)), Bongumba 5,5, Ben Taleb 6.

Soignies : Vanhecke 7,5, Dumeunier 7, Florue 6,5, De Vuyst 7,5, Desmecht 7, Janssens 6,5, Dipa Dia 7, Boulliet 7,5 (74e Merclier 6,5), Mukendi 7,5, Piret 7,5, Valcke 7 (74e Lebrun 6,5).

Cartes jaunes : Janssens, Layachi, Diallo, Florue.

Arbitre : M. Demazy.

SOLEDAD RASSU

Les Sonégiens ont livré une première période convaincante. Bien organisés, ils ont contenu les attaquants bruxellois tout en se créant les occasions les plus franches. Ils auraient pu rejoindre les vestiaires avec l'avantage sans

la transversale, trouvée à bout portant, et plusieurs interventions du gardien adverse. « On a fait une très bonne première mi-temps. Je pense qu'on a eu quatre belles occasions pour mener », appréciait Sébastien Wouters.

PIRET DÉBLOQUE LA RENCONTRE

Le second acte a été plus partagé. Le Sporting est devenu plus entreprenant, mais Soignies a frappé au moment où il était un peu moins bien. À la 66e minute, Piret a ouvert le score et récompensé le réalisme des visiteurs.

Les Sonégiens ont ensuite résisté à la réaction bruxel-



Piret a ouvert le score face au Sporting Bruxelles. © C.F.

loise, avant d'obtenir un penalty très contesté alors qu'on approchait les dix dernières minutes du match. Mukendi l'a transformé pour fixer le score à 0-2. Pour Wouters, la faute était bien présente: « On voit clairement le maillot de notre attaquant se détacher. Quand c'est pour soi, on le prend et, quand c'est contre soi, on n'est pas content. »

Le coach rappelait également que son équipe avait réclamé en vain un penalty une semaine plus tôt. Sur tout, il estimait que la victoire ne se résumait pas à cette décision: « Sur l'ensemble du match, on a eu

UNE VICTOIRE QUI SOULAGE SOIGNIES

Au-delà des trois points, Wouters se réjouissait de retrouver les qualités qui avaient porté son équipe lors des saisons précédentes. Solide et disciplinée, elle a peu concédé et conservé ses cages inviolées. « On a retrouvé une équipe bien en place et un état d'esprit qui était notre marque de fabrique. On ne l'avait pas vu la semaine passée, donc on est soulagés. »

Ce succès permet à Soignies d'éviter de rester bloqué à zéro avant une série de rencontres difficiles. « Soignies a enfin lancé son championnat et j'espère qu'il ne va pas s'arrêter en si bon chemin », concluait son entraîneur. ■



Revivre cette rencontre
en vidéos sur [sudinfo.be](https://www.sudinfo.be)
(Centre, sport)

de grosses opportunités. Je pense qu'on a eu plus d'occasions qu'eux. »

Victoire de Naast, sur le fil... rouge

Menés encore 1-3 à une dizaine de minutes du terme, les Naastois ont infligé leur première défaite à des Rhodiens alors réduits à neuf. Un derby spectaculaire qui risque de faire parler...

NAAST 4

LE RŒULX 3

Les buts : 2e Trussart (0-1), 21e Ndombou (0-2), 32e Mokambila (1-2), 45e+2 Trussart (1-3), 82e Falzone (2-3), 84e Falzone (3-3), 90e+6 Bailly (4-3).

Naast : Decooman, Anthoro, Donkou, Chenkep, Ikombe, Ngiamba (57e Barbosa), Teugels (72e Bailly), Charlier (57e Topal), Cordaro, Hanse, Falzone (86e Musampa), Mokambila.

Le Rœulx : Polain, Tshibal (56e Lombardo), Berton, Thery, Cochez, De Grave, Emy, Rousseau (57e Vallera), Odombou, Lheureux (86e Gilsen), Trussart.

Cartes jaunes : Ikombe, Ngiamba, Cordaro, Teugels, Ndombou, Musampa, Hanse.

Cartes rouges : 70e Vallera, 75e Emy.

Arbitre : M. Stalport.

VINCENT LOTHAIRE

À vingt grosses minutes du terme, on ne voyait plus trop comment Naast pouvait encore s'en sortir. Le Rœulx avait pris les devants d'abord très tôt par Trussart puis par Ndombou sur un magnifique solo de plus de cinquante mètres. Puis, au but de Mokambila, sur coup de coin, avait répondu celui du Trussart, de nouveau à l'affût du bon coup. Laboureusement, Naast, habitué aux mises en route difficiles, avait tenté de



réagir. Mais, excepté une reprise de Mokambila sur la transversale, les joueurs locaux ne trouvaient plus guère la faille.

C'est alors que M. Stalport excluait Varella, à peine monté au jeu, pour un tacle, sans doute correct, mais exagérément dur selon lui. Quelques minutes plus tard, Emy prenait la porte de sortie pour une faute qui ne souffrait cette fois plus guère de contestations.

DEMOL : « ROUGE EN PREMIÈRE MI-TEMPS »

« À vingt minutes de la fin, je ne dis pas que le match était terminé, mais si on reste à onze contre onze, on aurait pu retourner au moins avec quelque chose. Si on donne les deux cartes rouges en seconde mi-temps, je

pense qu'on peut en donner une aussi à Cordaro en première », relevait le coach rhodien, Laurent Demol. « Car, sur cette phase, il y a vraiment un tacle par derrière et il risque de blesser notre joueur. À dix, puis à neuf, c'est devenu difficile. Naast a tout mis pour essayer de remporter cette victoire. Ça fait partie du foot. C'est à nous à bien analyser la situation et grandir dans des matches comme cela. C'est notre première défaite en quatre matches. Il n'y a encore rien de mal fait. Contre Acren, chez nous, on essaiera de reprendre les points perdus ici. »

Réduits à neuf, les Rho-

diens faisaient pourtant encore mine de te,ir. Mais, en deux minutes, Falzone, en bon capitaine, faisait à son tour parler son sens du but pour réaliser le doublé, d'abord à la suite d'une phase confuse, ensuite sur un centre parfait au second poteau. Buvant les calice jusqu'à la lie, les visiteurs laissaient même filer le point dans les arrêts de jeu, sur une perte de balle sanctionnée avec sang-froid par Bailly, qui fêta dignement son retour sur un terrain après 18 mois de galère.

DI NOLFO : « UN SENTIMENT MITIGÉ »

« Je suis fier du groupe d'avoir remonter un

écart de trois goals, mais je suis déçu de certaines animations défensives », jugeait le T1 naastois, Rémy Di Nolfo. « On avait bien mis l'accent sur les débuts de match.



Résumé vidéo
et 70 photos du
derby dispos
sur sudinfo.be
(Centre, sport)

À Enghien, on encaisse après cinq minutes, à Ere après 3 minutes puis encore en seconde mi-temps après deux minutes. Ici, après deux minutes. On avait insisté pendant la semaine. Ça devient compliqué à

corriger, car ce n'est qu'une question de concentration et de volonté. Ensuite, on était bien en place, mais on a accordé trop de largesses à certains joueurs, qui ont la possibilité de faire des courses de 50 ou 60 mètres avec le ballon. On a parfois défendu de manière enfantine. Dans le jeu, c'était cohérent et on a touché plusieurs fois le cadre. Ensuite, même en supériorité numérique, il fallait le faire. Car des équipes à dix ou à neuf, ça arrive souvent, mais tu ne parviens pas toujours à marquer. Ici, on en a quand même mis trois. Donc, au total, j'ai un sentiment mitigé. » ■

Un derby très animé ! © Christophe Faverly

L'ATHÈNES A FAIT PARLER SES INDIVIDUALITÉS

Grâce notamment au talent inusable de Christ (2 assists, 1 but) et un bijou de Cleonis, les Athéniens ont facilement écarté des Neufvillois pourtant consistants dans le jeu et font 10/12.

NEUFVILLES 1

ATHÈNES HAINE-ST-PIERRE 4

Les buts : 3e Chrichmi (0-1), 20e Lintermans (0-2), 44e Cleonis (0-3), 51e Christ (0-4), 88e Borgers (1-4).

Neufvilles : Lauro, Delafille, Demoor, Capodici, Da Silva, Baker (46e Berisha), Vendi, Tayane (58e Abes), Hazard, Muharemi (66e Agostinacchio), Maillet (85e Borgers).

Athènes Haine-St-Pierre : Debaque, Hiroux (54e Poulin), Zammito, Béth, Lintermans, Dupon, Ulu (88e Delgambel), Christ (55e Fares), Chrichmi, Cleonis (68e Greco), Balsamo.

Cartes jaunes : Hazard, Dupon, Ulu, Berisha.

Arbitre : M. Uonake.

VINCENT LOTHAIRE

La sévérité du score ne doit pas leurrer : Neufvilles n'a pas été balayé samedi soir, mais a plié sur autant de coups d'accélérateur de son adversaire. « Je pense qu'on avait plus la possession », relevait le coach neufvillois, Guido Forgone. « Mais c'est une équipe bien en place, toujours compliquée à jouer, avec des individuelles exceptionnelles. Dans le jeu, on a rivalisé. La différence, c'est que nous, on raté nos occasions et qu'eux, à chaque fois, c'était goal.

après le retour des vestiaires, Christ douchait toute velléité d'un sursaut neufvillois en ponctuant un joli mouvement des siens. Les joueurs locaux n'étaient pourtant pas restés inactifs. Mais Muharemi (16e), en bonne position, avait tiré sur le gardien visiteur, qui allait ensuite avoir le réflexe salvateur devant Maillet (35e). Dans la dernière demi-heure, après les sorties de Hiroux (blessé) et de Christ (ménagé), l'Athènes reculait quelque peu et Debaque devait s'employer encore davantage, souvent sur des tentatives de Maillet, dont un envoi heurtait même la transversale (65e). En toute fin de match, les Neufvillois trouvaient enfin la juste récompense de leurs efforts par le jeune Borgers (18 ans), idéalement servi par Berisha.

contre une équipe bien en place, bonne tactiquement et qui faisait bien circuler le ballon. Je suis fier d'eux. Mes attaquants n'ont pas beaucoup touché le ballon en première mi-temps, mais ils ont effectué beaucoup de coulisements et c'est comme ça qu'on gagne un match. C'est un groupe, c'est leur état d'esprit depuis le début de saison », soulignait Erol Sen,



Toutes nos
photos et vidéos
du match sont
sur sudinfo.be
(Centre, sport)



qui avait pu compter sur un Grégory Christ des grands soirs. « Il a de la magie dans les pieds. On l'avait placé à droite comme électron libre et ça

Comme m'a dit un de leurs joueurs, on est la seule équipe à leur avoir posé des problèmes dans le jeu et ils ont bien couru. Je suis satisfait de mes gars et je ne peux pas leur en vouloir. De l'autre côté, individuellement, c'est plus fort et efficace. En tout cas, tout n'était certainement pas à jeter. On savait que ce n'était peut-être pas aujourd'hui (samedi) qu'on devait prendre des points. »

NEUFVILLES CUEILLI À FROID

Ses joueurs avaient été cueillis à froid. Après deux minutes, Christ brossait un centre parfait pour le front de Chrichmi. Un quart d'heure plus tard, Christ, encore lui, décalait Lintermans, dont l'envoi avait fait mouche. Juste avant la pause, Cleonis, malgré une forêt de jambes à l'entrée du grand rectangle, s'ouvrait une fenêtre de tir pour expédier le ballon en pleine lucarne. Enfin, peu

SEN : « FIER DE MES JOUEURS »

Pas de quoi cependant remettre en cause la mainmise d'Athènes dans cette rencontre. « On n'a pas l'habitude de jouer un samedi soir, et je sentais mes joueurs un peu mous. Mais ils ont super bien commencé le match. On a fait de très bons coulissemments,

a fonctionné, aussi parce qu'autour de lui, il y a eu les coulissemments et les couvertures. J'aurais signé les yeux fermés pour totaliser dix points après les quatre premiers matches. Pour atteindre nos objectifs, il faudra le travail, la concentration, la discipline affichés aujourd'hui. » ■



Grégory Christ et l'Athènes HSP ont fait céder Neufvilles. © C.F.

Le derby entre Estinnes et Casteau entaché de propos à caractère raciste

C'est un spectacle dont le football se serait bien passé qui s'est joué ce dimanche (15h00) lors de la rencontre entre Estinnes et Casteau (5-1). Un match entaché d'une insulte raciste et d'un arbitrage très décevant.

ESTINNES **5**
CASTEAU **1**
 Les buts : 30e Hulth (0-1), 45e+3 Mone (1-1), 75e Abdoul (2-1), 86e, 88e et 90e+3 Mone (5-1).
 Estinnes : Serez, Duquesne, Jacquemin, Villa, Sartiaux, Petit, Hubaut, Kaminians (60e Ghislain), Solgu (35e Mone), Gheirli (79e Rizzo), Cesar (65e Abdoul).
 Casteau : Hermans, Desprez, Njangu, Jailot, Dy, Delys, Di. Delys, N. Mukama, Ayivi, Hulth, K. Mukama, Delin.
 Cartes jaunes : Mukama K., Millio, Ayivi, Petit, Blanchart.
 Cartes rouges : 65e Millio (2 C.J.), 90e+6 Ayivi (2 C.J.).
 Arbitre : M. Boukhils.

THÉO LUX

Que dire de la rencontre entre Estinnes et Casteau... La défaite sur le score fleuve de 5-1 n'est certainement pas ce qui aura le plus marqué Casteau après son déplacement à Estinnes, ce dimanche à 15h. Après une première mi-temps globalement maîtrisée, Casteau avait ouvert le score à la demi-heure avant de voir



Folly Ayavi aurait fait l'objet de propos honteux. © T.L.

Estinnes égaliser. Les deux équipes regagnaient ainsi les vestiaires sur le score de 1-1.

Alors que la première période s'était déroulée sans grande animosité, la tension est progressivement montée d'un cran au fil des décisions arbitrales, certaines étant contestées par les deux camps. Rien de bien méchant entre les joueurs jusque-là, mais le climat allait singulièrement changer après la pause.

UN ARBITRAGE CONTESTÉ

Tout va basculer en deuxième mi-temps. Alors que les contestations autour des décisions de l'arbitre se multiplient, des propos à caractère raciste auraient été tenus par un joueur estinois, identifié par plusieurs personnes présentes comme Jérôme Hubaut. Le terme « Kiri-kou » aurait notamment été employé. L'incident va encore faire monter la tension, tandis que les décisions arbitrales continueront à être vivement

contestées.

Casteau se retrouvera à dix aux alentours de l'heure de jeu, puis même à neuf en toute fin de match, tout en encaissant quatre buts dans les vingt dernières minutes. « On avait fourni une première mi-temps de qualité, mais en deuxième période, Estinnes s'est réveillé et l'arbitre a eu un rôle prépondérant dans la suite du match. Il y a un penalty non sifflé où il signale une simulation de mon joueur, et nous prenons un but directement sur l'action d'après », s'indigne Raphael Capone, co-T1 de Casteau, qui évoquait également le grave incident ayant marqué la partie.

« Les insultes racistes, l'arbitre a avoué les avoir entendues, mais ne savait pas à qui donner la carte rouge... Je n'ai pas pour habitude de me plaindre de la prestation de l'arbitre, mais malheureusement, je ne peux pas passer à côté. Cela dit, nous aurions dû tuer le match en première mi-temps,

c'est à nous de nous en vouloir. »

SCICHLONE : « JE NE CAUTIONNE PAS TOUT »

Parlons malgré tout de football. Estinnes revenait de loin dans cette rencontre où la première mi-temps n'était clairement pas à son avantage. Il faut tout de même souligner le changement d'état d'esprit des locaux après la pause, qui leur a permis de totalement renverser la rencontre. « Je ne cautionne pas tout ce qui a été dit sur le terrain, c'est sûr, mais la situation a aussi été provoquée par le camp adverse. Ils criaient à chaque décision de l'arbitre, c'était ingérable pour lui. Mes joueurs ont super bien réagi en seconde période, de toute façon, c'était assez difficile de faire pire », expliquait Luigi Scichilone, coach d'Estinnes.

Comble de l'ironie, Folly Ayavi, le joueur castellois envers qui les propos à caractère raciste ont été adressés, a écopé d'un second carton jaune en fin

d'arrêts de jeu.

Reste désormais à savoir quelles suites éventuelles seront données à cette affaire et si un rapport de l'arbitre sera établi. Si ce dernier a effectivement entendu les propos en question sans être en me-

sure d'en identifier l'auteur, une autre question se pose dès lors : pourquoi la rencontre n'a-t-elle pas été interrompue, comme le prévoit le protocole en cas de comportement raciste ? L'affaire pourrait donc ne pas en rester là.

« ILS ONT CONSOLÉ NOTRE JOUEUR »

Ce dimanche soir, quelques heures après les faits, un joueur de Casteau a directement contacté notre rédaction pour nous rapporter les faits déjà relatés par notre collaborateur présent sur le terrain. Et ils accablaient encore un peu plus l'auteur présumé des propos honteux à l'encontre de Folly Ayavi. « En deuxième mi-temps, le match a pris une tournure très tendue avec énormément de fautes », contextualise le joueur castellois, Mathyas Hulin. « Mais le match bascule totalement quand le N.35 d'Estinnes sort des propos racistes envers un joueur de Casteau. L'arbitre dit clairement qu'il a entendu les mots prononcés par le N.35 mais il décide de ne pas sanctionner car il ne sait pas de qui ils provenaient. » Et d'ajouter, tout en nous spécifiant parler « au nom de l'équipe » : « Je fais surtout ce témoignage pour sensibiliser et pour soutenir notre joueur qui est clairement touché par la situation, ce genre de comportement n'ayant rien à faire sur un terrain de foot » Et le joueur castellois de conclure : « Je ne mets pas toute l'équipe d'Estinnes dans le sac. Car tous les joueurs d'origine africaine d'Estinnes sont venus consoler notre joueur qui a été victime de ces propos racistes. » ■

L.R.

Soignies s'impose à Braine et fait 2 sur 2

C'est l'équipe qui en a voulu le plus qui l'a (logiquement) emporté, samedi soir, dans le derby qui opposait le BBC Brainois à la JS Soignies.

BBC BRAINOIS 44
JS SOIGNIES 63
OT : 8-16, 10-13, 12-18, 6-16.
BBC BRAINOIS : Minne 6, Gailly 4, Huytebroek (DNF), Traignée 0, Terzis Evangelos 4, Delpature 11, Coppée 4, Termolle (DNF), Crohin 0, Irakoze 2, Van Droogenbroek 4, Girineza 9.
JS SOIGNIES : Leblon 0, Laurent 14, Buy 5, Vreux 9, Hollemaert 2, Pichet 6, Lefrancq 10, Lefebvre 15, Decamps 0, Sellaer 0, Abrantes 2.

DOMINIQUE NUYDT

Dans le derby disputé samedi soir, les Sonégiens sont restés solides pendant 40 minutes alors que les Brainois ont manqué de constance pour pouvoir revendiquer la victoire. « Je pense surtout que nous avons pris une leçon d'envie car nous n'avons pas témoigné de la même hargne que nos adversaires », déplore le coach brainois, Joachim Delpature. « Suite à la pression exercée par les Sonégiens, mes joueurs ont souvent fait les

mauvais choix et manqué de lucidité. Je ne suis cependant pas totalement négatif, car nous avons aussi eu quelques bonnes séquences quand le plan de jeu a été respecté. L'approche et la constance seront deux des points prioritaires à travailler. »

AVEC LES BURUNDAIS
Irakoze et Girineza, les deux joueurs originaires du Burundi, ont fait leurs premiers pas en championnat et quand ils seront totalement intégrés aux systèmes de jeu, nul doute qu'ils seront d'un très précieux apport pour le BBC Brainois. La JS Soignies, montante de P3, a fait preuve de beaucoup de maîtrise avec une équipe essentiellement composée de jeunes. « Nous avons fait un match de dingue sur le plan dé-

fensif en limitant les Brainois à 44 points chez eux. Je retiens aussi que c'est notre jeu collectif qui a fait la différence, personne n'a essayé de tirer la couverture à lui. J'avais onze



Nos photos et vidéos du derby sont sur sudinfo.be (Centre, sport)



jeunes dans mon effectif et nous poursuivrons dans cette voie. Je tiens à féliciter la direction du club qui a choisi de faire confiance aux jeunes il y a quelques années et nous commençons à en récolter les fruits. Signer un 2/2 en début de championnat est totalement inattendu, cela nous



Les jeunes Sonégiens ont étouffé leurs homologues du BBCB. © D.N.

permettra de poursuivre le travail avec moins de pression et surtout plus de sérénité», se réjouit le coach sonégien, David Barbieux. Lors de la troisième journée de championnat, Soignies accueillera La Louvière tandis que Braine se déplacera à Seneffe. ■

LE SOIR

Supermarchés : le chiffre d'affaires du dimanche a bondi de 22 %

En ouvrant le septième jour, Delhaize, Carrefour et Okay ont alourdi le caddie dominical des Belges, selon des chiffres exclusifs de YouGov. Mais le bureau d'études pointe un déplacement des courses aux dépens du reste de la semaine et des petits commerçants.

JULIEN BOSSELER

Delhaize avec ses 128 implantations propres passées sous franchises et ensuite Carrefour avec ses 43 magasins Market intégrés et ses 40 hypermarchés, ainsi que Colruyt avec son réseau de 179 Okay... Ces deux dernières années, en Belgique, une kyrielle de supermarchés sont venus gonfler les rangs des petites et des grandes surfaces (notamment les franchisés Carrefour, Intermarché, AD et Proxy Delhaize ou encore Spar) déjà ouvertes tout ou partie du dimanche. Le secteur a été le théâtre d'un effet « boule de neige dominicale », incitant les directions d'Aldi et de Lidl à entamer prochainement des négociations avec les syndicats pour ouvrir eux aussi leurs portes le septième jour de la semaine. Tant et si bien que le dimanche tend à devenir un jour de courses comme les autres.

C'est en tout cas ce qu'indiquent les chiffres que le bureau d'études YouGov a partagés en exclusivité avec *Le Soir*. Ainsi, la part de marché du dimanche pour les achats de produits de grande consommation s'est-elle hissée à 5,7 % durant les sept premiers mois de cette année, contre 5,1 % pour la même période en 2025 et 4,5 % en 2024. Depuis 2020, elle a progressé de près de deux tiers. Et le chiffre d'affaires dominical ? Il a bondi de 22 % dans les supermarchés sur les sept premiers mois de l'année (comparativement à la période de janvier à juillet 2025) et de 10 % pour les chaînes de magasins de proximité, pour une hausse globale de 15 %. Les enseignes concernées confirment la tendance. Carrefour juge ainsi ses premiers résultats « très satisfaisants ». Delhaize rapporte des retours généralement positifs de ses affiliés. Et Colruyt Group constate une hausse du trafic et du chiffre d'affaires chez Okay.

Coup dur pour les boulangeries

Cette progression notable profite à la grande distribution et à ses affiliés. Mais c'est tout l'inverse pour les petits commerces indépendants. Les boulangeries, boucheries et autres spécialistes accusent, eux, un recul global de 5 % de leurs recettes du dimanche. « Le petit commerce souffre des ouvertures dominicales des supermarchés », en conclut François Lambert, consultant chez YouGov, tout en pointant les disparités du taux de pénétration des achats dominicaux (la proportion de consommateurs ayant fréquenté un magasin au moins une fois le dimanche). Frôlant les 80 % pour l'ensemble du secteur, il est en recul de 2 % pour les petits indépendants mais augmente de 6 % pour les supermarchés et de 10 % pour les supérettes sur les sept premiers mois. « Les chaînes voient donc leur base de clients augmenter, aux dépens de celle des petits commerçants », résume François Lambert.

Les données de YouGov montrent également que tant la fréquence d'achat que les dépenses moyennes, le dimanche, dans la grande distribution,

Les 40 hypermarchés Carrefour du pays sont ouverts la moitié du dimanche depuis janvier dernier, pour suivre un mouvement s'amplifiant dans la grande distribution.

© PIERRE-YVES THIENPONT

petits affiliés inclus, suivent une ligne ascendante depuis le début de la décennie. Aujourd'hui, le ticket de caisse dominical moyen dans les supermarchés classiques représente 80 % du ticket de la semaine, contre 70 % en 2020. « Les Belges ont encore tendance à effectuer leurs grosses courses de stockage en semaine. Le dimanche, ils achètent davantage pour le jour même ou les quelques jours à venir », commente François Lambert. « Mais rien n'exclut que, d'ici quelques années, ils fassent aussi leurs grosses courses le dimanche. » Cela commence même à se matérialiser dès maintenant, selon Hanne Poppe, responsable de la com-

munication de Colruyt Group : « Le dimanche devient progressivement un moment privilégié pour effectuer les courses de la semaine. » YouGov constate d'ailleurs que sur les sept premiers mois de 2026, 88 % de la croissance des achats du dimanche s'explique par une cannibalisation des ventes du reste de la semaine. « En ce moment, c'est principalement le samedi qui perd du chiffre d'affaires en faveur du dimanche », complète François Lambert.

Aspirer des parts de marché

Un glissement de la consommation s'opère vers le dimanche... mais sans hausse significative des recettes globales de la grande distribution. « On ne va pas manger davantage, ni utiliser plus de papier toilette parce qu'on fait ses courses le dimanche », cadre Nicolas Lambert, chargé de cours de marketing à l'UCLouvain. « Les ventes de produits de grande consommation restent relativement stables. C'est un marché déjà largement saturé. » Alors, pourquoi ouvrir le dimanche ? « Pour amener de la praticité aux consommateurs. Et quand on la leur propose, généralement, ils la prennent », répond l'expert. Dès lors, ce sont les premiers acteurs à offrir cette commodité des courses dominicales qui peuvent en tirer le plus profit. « L'ouverture du dimanche sert à gagner des parts de marché, tant que toutes les enseignes ne la proposent pas », développe Nicolas Lambert. « Une chaîne ouverte le dimanche, comme Delhaize ou Carrefour, peut capter des clients qui effectuaient auparavant leurs courses chez un concurrent fermé ce jour-là, comme Colruyt Meilleurs Prix. Mais plus les enseignes seront nombreuses à ouvrir le dimanche, plus cet avantage s'amenuisera. »

Et si, demain, toutes chaînes finissaient par accueillir la clientèle le dimanche ? « Alors toute la grande distribution risquerait d'y perdre », avertit Nicolas Lambert. Logique : « Le marché ne va pas fondamentalement augmenter, alors que les coûts, eux, vont grimper puisqu'il faudra ouvrir sept jours sur sept au lieu de six. » Mais les consommateurs, eux, gagneraient en commodité. Toutefois, le secteur est encore loin d'une ouverture dominicale généralisée, même si, prédit François Lambert « la part de marché du septième jour pourrait atteindre quelque 7 % d'ici quelques années, parce que beaucoup de magasins n'ouvrent que le dimanche matin ». De quoi définitivement banaliser les courses dominicales.

l'avis des syndicats Un recul social sans utilité économique

J.B.O.

Les ouvertures du dimanche ont de quoi bouleverser les habitudes de travail du personnel des supermarchés concernés. Pourtant, à en croire les enseignes, tout se déroule bien jusqu'ici. « Les équipes actuelles organisent les horaires de manière constructive tout au long de la semaine. Certaines personnes préfèrent même être libres le samedi et travailler le dimanche », explique Hanne Poppe pour les magasins Okay. « L'organisation sociale se déroule de manière très fluide », assure aussi Damien Bytebier, porte-parole de Carrefour. « Nous enregistrons un nombre important de volontaires parmi nos collaborateurs, à qui la priorité est systématiquement accordée. » Puisque, « pour compléter les équipes si nécessaire, il est fait appel à des étudiants ou à des flexi-jobbers ». C'est le même principe chez Delhaize, « dans le respect du cadre légal ».

Mais du côté syndical, le son de cloche est nettement différent. « Un nombre significatif de magasins Intermarché, Delhaize et Carrefour de plus de cinq travailleurs ouvrent toute la journée le dimanche, alors que les magasins n'ont pas le droit de faire pres-

ter des salariés au-delà de midi », dénonce Myriam Djegham, secrétaire nationale de la CNE pour le secteur du commerce. « Ils ouvrent illégalement et il ne se passe rien. On les laisse faire. » Une situation que critique également Myriam Delmée, présidente du Setca, en charge du commerce, suspectant Carrefour de vouloir faire modifier la loi par du lobbying politique pour pouvoir ouvrir le dimanche après-midi.

Sursalaire raboté ou supprimé

Les responsables syndicales pointent d'autres éléments qu'elles jugent dysfonctionnels. « Pour le travailleur, l'ouverture dominicale signifie prêter cinq jours par semaine avec une amplitude de sept jours et des horaires variables, souvent pour un temps partiel de 24 ou 28 heures », souligne Myriam Delmée. « Cela complique fortement l'organisation de leur vie familiale et de leurs loisirs. » D'autant que « des tra-

Chez Carrefour, comme dans d'autres enseignes, le travail du dimanche est assuré en bonne partie par des étudiants, ce qui pose problème, estiment les syndicats. © BENOÎT BRECKPOT.

vailleurs peuvent être amenés à assurer des horaires le samedi et le dimanche, en ne le sachant que quelques jours à l'avance », complète Myriam Djegham. En plus, enchaîne sa consœur du Setca, « le sursalaire du dimanche est moindre qu'auparavant, puisqu'il tend à devenir une journée presque normale. On négocie désormais des suppléments de 50 % ». Cela concerne des magasins intégrés. Dans certains franchisés, « il n'y a tout simplement pas de sursalaires », assure Myriam Djegham.

Reste la précarité des contrats du personnel appelés en renfort le dimanche. Ce travail d'étudiant et en flexi-job « crée, sur le plan économique, une forme de concurrence déloyale entre les enseignes », pointe la responsable CNE. Quant au personnel ordinaire, « il est mis en concurrence avec des étudiants et des flexi-jobbers, qui ne connaissent pas nécessairement le magasin. Le dimanche peut donc devenir une journée encore plus lourde pour lui », complète la présidente du Setca. Pour toutes ces raisons, les syndicats chrétien et socialiste considèrent l'ouverture dominicale comme un recul social, qui, en plus, n'améliore guère la rentabilité du secteur.



La Libre BELGIQUE

Voici les communes wallonnes où le vélo est préférable à la voiture

■ L'UCLouvain a permis de cartographier l'ensemble des communes wallonnes pour en dégager le potentiel du vélo.

Les communes présentant le plus fort potentiel cyclable incluent à la fois des zones urbaines et rurales, comme Leuze-en-Hainaut, Soignies, Binche, Oupeye, Mons, Nivelles, Ottignies, Visé, Arlon ou encore Lobbes.

Pourquoi choisir d'utiliser sa voiture quand on a la possibilité de se déplacer à vélo? *"La réponse, mesurée auprès de 1 871 employés de l'UCLouvain sur le campus de Louvain-la-Neuve, est surprenante",* estime Barbara Stinglhamber, docteur de l'UCLouvain spécialisée en mobilité. Selon les données récoltées dans le cadre de ses recherches, plus d'un employé sur cinq qui se déplace en voiture pourrait opter pour le vélo. Mais il n'en est rien. *"Pas parce qu'ils ne veulent pas, mais parce que les conditions – infrastructure, perception, organisation du quotidien – ne sont pas encore réunies",* précise-t-elle.

Quand on pose la question dans les rues de cette cité étudiante, les réponses convergent vers la même perception. *"Personnellement, je trouve que les infrastructures sont trop mal faites en Wallonie. Je ne veux pas risquer de me faire renverser par une voiture",* commente Maxim, jeune étudiant. *"Regardez le nombre de syllabus que je dois me trimballer. C'est plus simple de prendre la voiture. En plus, je suis au sec. Ce qui n'est pas négligeable en Belgi-*

que", enchérit une autre étudiante, Lina, tandis qu'elle se dirige vers une bibliothèque non loin de là.

Ce genre de témoignage, Barbara Stinglhamber en a récolté de nombreux. À travers eux, elle a constitué une cartographie du territoire wallon, permettant de mettre en avant les zones *"à fort potentiel vélo"* et les zones où *"les blocages sont plus profonds"*.

Liège à haut potentiel

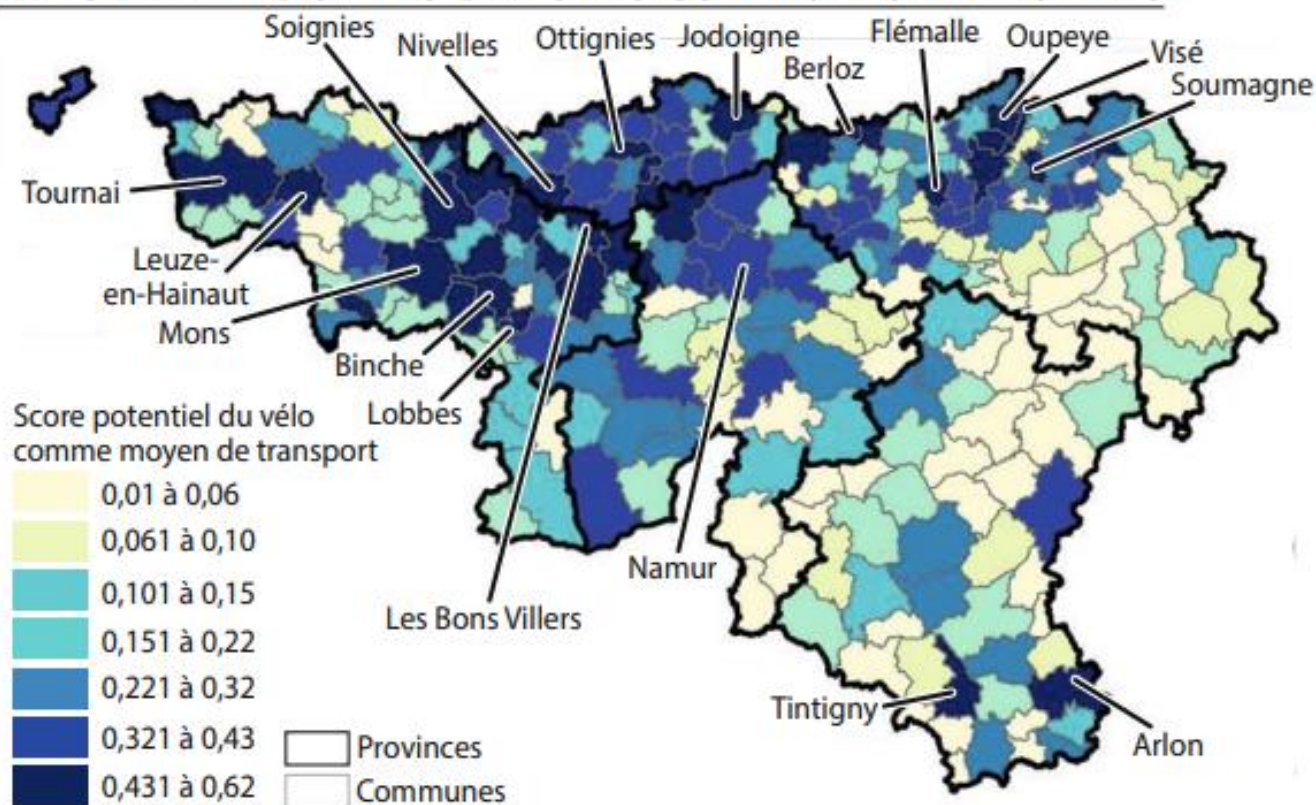
Premier point de départ pour mesurer le "potentiel vélo" de chaque commune wallonne: le trajet entre le domicile et le travail. *"Il s'agit d'un trajet très régulier, très prévisible, qui est fort ancré dans les habitudes",* explique Barbara Stinglhamber. De ce côté-là, la région liégeoise dégage un potentiel très marqué à l'usage du vélo pour les employés. *"Les entreprises de la province de Liège sont situées en milieu urbain avec une grande part des employés résidant à moins de 10 km de leur emploi, ce qui encourage le choix du vélo",* constate-t-elle à cet égard. Le sillon Sambre-et-Meuse affiche le même potentiel élevé, tandis que les

Ardennes et l'Est liégeois sont des zones au moins grand potentiel vélo.

"Si je devais expliquer ces disparités géographiques, je mettrais en avant des composantes d'accessibilité et de perception", explique Barbara Stinglhamber. D'un côté, il y a donc le critère objectif de la qualité et de la pertinence des infrastructures cyclables. *"Mettre une piste cyclable sur une route à 30 km/h n'a vraiment aucun intérêt, puisqu'à cette vitesse, les usagers peuvent cohabiter. Tandis que tracer juste un petit trait de peinture sur une route à 90 km/h est un aménagement inutile qui donne un sentiment d'insécurité aux automobilistes et aux cyclistes. Ce n'est donc pas tant l'absence d'infrastructures, mais plutôt le manque de pertinence de certaines installations qui pose problème dans l'usage du vélo",* explique cette chercheuse.

Un autre critère, plus subjectif, relève de la perception que se font les automobilistes de l'usage du vélo. *"Le vélo est souvent vu comme un mode de transport hypersportif, 'bobo-écologique' ou même une contrainte financière. Et cela a beaucoup d'impact sur le fait d'opter ou non pour ce mode de transport, dé-*

LE POTENTIEL DU VÉLO DANS LES COMMUNES WALLONNES



Source : UCLouvain - 2025

crit-elle. Tout le monde ne peut pas abandonner sa voiture, et c'est OK. Il faut en être conscient. Elle reste un outil incroyable de mobilité. L'idée de notre cartographie est surtout de permettre au monde politique de prioriser au bon endroit le bon investissement. Cela passe aussi par une sensibilisation du public afin de l'amener à des réflexes de multimodalité, soit d'utiliser un panel de moyens de transport adaptés en fonction du déplacement. Le but, ce n'est pas de diaboliser la voiture, mais plutôt de transformer son usage en une option parmi d'autres."

Quelles politiques de mobilité?

D'après la cartographie de l'UCLouvain, les communes présentant le plus fort potentiel cyclable incluent à la fois des zones urbaines et rurales, comme Leuze-en-Hainaut, Soignies, Binche, Oupeye, Mons, Nivelles, Ottignies, Visé, Arlon ou encore Lobbes. Autant de communes bénéficiant d'une aide financière de la Région wallonne liée à son Plan d'investissement Wallonie cyclable (le subside Piwacy). Ce plan régional doit contribuer à augmenter la part modale du

vélo de 1 % à 5 % à l'horizon 2030, ainsi que de diminuer de 55 % les émissions de gaz à effet de serre, notamment dans l'optique de diminuer les impacts du système de transport sur la santé. *"Toutes les communes wallonnes avaient accès à ce subside Pivacy",* précise le ministre wallon de la Mobilité, François Desquesnes (Les Engagés), qui ajoute être en total accord avec les recommandations pointées par l'UCLouvain.

En matière de moyens publics, le ministre affirme être en train de préparer et d'adopter un nouveau plan infrastructure, qui contient un volet mobilité active – soit les modes de déplacement qui n'utilisent que l'énergie physique humaine, sans aucun moteur. L'idée étant de permettre le financement d'infrastructures régionales et locales en matière de vélo. *"Le plus important pour nous est d'avoir de la cohérence dans les investissements. C'est la raison pour laquelle on établit aujourd'hui, en Wallonie, un réseau régional structurant pour le vélo. Il doit identifier quels sont les itinéraires sur lesquels nous devons prioritairement investir des moyens, d'une part. Et permettre aux communes de construire elles-mêmes leur propre plan vélo à l'échelle de leur territoire pour se brancher sur le réseau régional, d'autre part",* explique le ministre, qui affirme que ces infrastructures se fondent sur une analyse interrégionale.

Et de conclure: *"Nous connaissons les réseaux cyclables flamand et bruxellois. Le réseau wallon, pour rester perti-*

nent, doit se brancher à ces derniers. Ma volonté, c'est que l'ensemble des infrastructures vélo soient intégrées: que ce soient les zones urbaines, les Ravels, ou les réseaux qui dépassent nos frontières."

Une première journée sans voiture

Plus de vingt communes organisent cette semaine une Journée sans voiture inédite organisée à l'échelle wallonne, et ce, dans le cadre de la semaine de la mobilité – du 16 au 22 septembre. L'occasion pour le public de s'essayer à de nouvelles habitudes de mobilité. La majorité des initiatives se dérouleront le dimanche 20 septembre, soit le même jour que la journée programmée en région bruxelloise. Elle aura lieu notamment à Hannut, Ans, Spa, Comines-Warneton, Morlanwelz, Hamois, Jalhay, Ath, Saint-Ode, Stavelot, Warremme, Sambreville, Tenneville et Bassenge.

Certaines communes ont toutefois choisi d'adapter la date à leur contexte local. C'est le cas de Montigny-le-Tilleul, Visé et Bertrix le 16 septembre, d'Aiseau-Presles et Hastière le 19 septembre, tandis que Colfontaine organisera sa Journée sans voiture le 27 septembre. Pendant cette même période, des actions "tout public", telles que des animations autour de la mobilité, sont également prévues dans diverses communes wallonnes. Le programme complet est consultable sur le portail de la Mobilité en Wallonie.

Marie Debauche



La province de Liège et le sillon Sambre-et-Meuse sont des régions à haut potentiel pour l'usage du vélo.



Soignies : Les journées du Patrimoine à la quincaillerie Michel

<https://www.antennecentre.tv/actu/soignies-les-journees-du-patrimoine-la-quincaillerie-michel/29796>